CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – **INTERPELLATION**

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet	Date du dépôt	Heure du dépôt	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
26.054	25.10.2026	18:50	

Distribué la première fois lors de la séance du 27.10.2026 et inscrite à l'OJ de la séance du ……

Remarque(s) :

Traité par le Conseil général le : ……..

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : PLR-Le Centre

Titre : Gestion des biodéchets : harmonisation cantonale

Contenu (questions posées au Conseil communal) **:**

Une harmonisation du ramassage des biodéchets dans le canton a été décidé, ce qui permet une approche globale beaucoup plus lisible pour l'ensemble des habitantes et habitants du canton. Cette mesure est logique, nous espérons qu'une telle harmonisation sera amenée dans d'autres domaines également.

Sa mise en place au sein de la commune de La Chaux-de-Fonds nous interpelle. Est-ce que le Conseil communal peut nous apporter les réponses aux questions suivantes :

Quelles sont les impacts sur la façon de fonctionner de la commune ?

1. **Coût de la mesure :** Quel est le budget prévisionnel alloué par la commune pour la mise en conformité du système de collecte (achat de bacs, communication, personnel supplémentaire) ?
2. **Taille des contenants :** Le guide cantonal propose des tailles de bacs de 60 à 360 litres, en mentionnant que ces valeurs sont des exemples. La Ville prévoit-elle de fixer une taille inférieure, permettant ainsi aux particuliers de continuer de fonctionner de la manière actuelle ?
3. **Communication aux locataires :** Comment la Ville s'assurera-t-elle que les locataires soient correctement informés et formés au tri ? Existe-t-il un plan de communication ciblé pour les copropriétés et les gérances et les propriétaires d'immeubles ?
4. **Impact sur les propriétaires de maisons individuelles :** Les propriétaires de maisons individuelles devront-ils changés leurs habitudes ou leurs bacs de ramassage ?
5. **Taxation :** Comment sont payés les infrastructures et les ramassages des biodéchets actuellement ? Est-ce que cette façon de faire sera modifiée ou adaptée à la suite de cette demande du canton ?
6. **Contrôle :** est-il prévu d'augmenter la dotation en ressources humaines pour contrôler la conformité des biodéchets et, le cas échéant, d'amender les personnes ne suivant pas les règles ?

Développement (commentaire aux questions – *ne sera pas intégré à l'ordre du jour*) **:**

La récolte et le tri des biodéchets dans le canton va être modifié. Le canton (https://www.ne.ch/communiques-de-presse/renforcement-de-la-qualite-des-biodechets), indique notamment :

- L'identification individuelle de la collecte des biodéchets sera progressivement généralisée par les communes neuchâteloises. Cette mesure cantonale vise à améliorer la qualité des biodéchets et leur valorisation dans les installations de compostage et de méthanisation.
- Les communes sont invitées à commencer la mise en place du nouveau système dès le 1er janvier 2027. Le délai de mise en œuvre est fixé au 1er janvier 2028, afin de leur permettre d'adapter leur organisation, leurs équipements et leur information à la population.

Le guide cantonal (https://www.ne.ch/sites/default/files/2026-09/Biod%C3%A9chets%20-%20Le%20guide_0.pdf) recommande l'identification des producteurs (via des conteneurs ou des apportants identifiables) pour garantir la qualité du tri. Il précise que les conteneurs non identifiés ou non conformes (présence d'indésirables) ne seront pas

collectés, et que **les coûts liés aux biodéchets refusés par les installations de traitement incombent aux communes**.

Demande d'urgence (par défaut, la réponse « **Non** » est retenue) **: Non**

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Frédéric Vaucher

Autres signataires (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**
Alain Vaucher	Claude-André Moser	Sarah Curty
Anthony Curty	Christophe Oppliger	Christophe Ummel
Stéphanie Vogel	Zachary Mores	Adrien Steudler
Manon Freitag	Jonathan Marty	

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch